

La Vie du Club La Sereine St André de Corcy

La Sereine de Saint-André de Corcy est une association sportive, régie par la loi de 1901, à but non lucratif. Elle est gérée par un comité de bénévoles, renouvelables par tiers tous les trois ans.

Avec près de 400 adhérents, une indispensable rigueur est nécessaire pour la gestion du club et des activités tout au long de l'année. Cette gestion nous est d'autant plus aisée que chacun fait l'effort de respecter quelques faits et règles que nous souhaiterions vous rappeler en cette période de réinscription.

Nous vous remercions de prendre le temps de la lecture de ce courrier. Certaines demandes peuvent vous apparaître comme des contraintes au premier abord, elles ne sont en fait que des obligations que nous nous devons de respecter en tant que club sportif accueillant notamment des enfants mineurs.

Les licences:

La Sereine de Saint-André de Corcy est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique. En conséquence, tous ses adhérents sont licenciés FFGym. Cette licence ne pourra être établie qu'à deux seules conditions :

- la fourniture d'un certificat médical autorisant la pratique du sport
- le règlement de la licence.

* Nous tenons à insister sur le fait **qu'en cas d'absence de certificat médical, nous ne pourrions accueillir l'adhérent aux cours**. En effet, en cas d'accident et sans couvert de ce document, La Sereine serait tenue responsable d'avoir accepté de dispenser une discipline sportive sans certificat médical.

* Le règlement de la cotisation peut se faire :

- par chèque bancaire (y compris avec encaissement en plusieurs échéances)
- par espèces
- par chèques vacances
- par bons loisirs jeunes
- par carte MRA

Un reçu peut vous être délivré sur demande uniquement après règlement de la totalité de la cotisation.

Le coût des cotisations:

Il entre à hauteur de 50% dans le budget de fonctionnement du club. Le reste du financement provient essentiellement des recettes des manifestations tenues tout au long de l'année et également des subventions publiques ou privées (sponsors et mécènes).

Les formulaires à remplir ou à fournir pour l'inscription:

- certificat médical
- imprimé d'assurance fourni par la Fédération
- imprimé d'inscription fourni par le club avec coordonnées récentes (en cours d'année, préciser les changements de n° de téléphone, d'adresse mail,....), droit à l'image,...

Les cours:

Les cours sont dispensés par des éducateurs formés ou par des salariés diplômés. Les diplômes des salariés sont affichés à la salle de La Sereine.

Le respect des horaires de début de cours est un impératif à la bonne gestion d'un groupe. Le respect de l'heure de fin est de la responsabilité de l'éducateur sportif. Les deux horaires doivent être tenus pour assurer un bon enchaînement entre les différents cours ou entraînements.

En cas d'absence prévisible à un cours, l'éducateur doit être prévenu le cours précédent ou par téléphone. Ses coordonnées téléphoniques vous seront fournies.

Il est également possible que certains cours soient supprimés pour diverses raisons (absence de l'éducateur, autre activité du club). Vous serez prévenu le plus tôt possible et le cours sera reporté pour être dispensé ultérieurement.

Les compétitions:

L'engagement aux différentes compétitions sportives est payant (de l'ordre de 13 à 15€ par sportif). Il est important, lorsque l'éducateur vous précise la date d'une compétition, que vous confirmiez que votre enfant puisse participer. Nous avons toujours trop de désengagements de dernière minute sans motif sérieux, même si nous comprenons que le forfait de dernière minute reste possible.

Les manifestations annuelles:

Tout au long de l'année, le comité organise différentes manifestations (loto, gala,...). Votre participation est un gage de réussite de ces événements : ils font partie de la vie d'un club. Par ailleurs, nous sommes amenés à solliciter votre aide pour l'organisation de certaines d'entre elles.

Les membres du comité, les éducateurs, les salariés:

Tout au long de l'année, vous rencontrerez le plus souvent vos éducateurs, à votre disposition comme tous les membres du comité pour répondre à toutes vos questions. Votre éducateur ne pourra pas forcément vous apporter toutes les réponses et il pourra vous suggérer de rencontrer un membre du comité ou de formuler votre demande directement par écrit.

Chaque année, nous tenons une assemblée générale à laquelle vous êtes conviés. C'est un moment d'échanges important pour comprendre la vie du club, ses réussites mais également ses contraintes. Et comme chaque année également, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles au sein de notre comité.

Alors merci à nos anciens adhérents pour leur fidélité et pour le renouvellement de leurs licences et bien entendu bienvenu à nos nouveaux adhérents.

Bonne saison sportive. Que ce soit en compétition ou en loisirs, que chacun d'entre vous prennent du plaisir à la pratique de la gymnastique, du trampoline, de la danse.